



OBJECTIFS

- Comprendre les intérêts d'une stratégie de financement des risques pour son organisation
- Optimiser son programme de financement des risques en fonction de sa structure financière et de son appétence aux risques
- Connaître les différentes techniques de financement des risques et savoir les décliner en lien avec la stratégie de son organisation



PUBLIC

Directeur des risques et des assurances, directeur assurances, directeur financement des risques. Toute personne en charge de la stratégie de financement des risques



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Eléments constitutifs d'une stratégie financière de l'entreprise
 - compréhension et interprétation des éléments financiers (bilan, compte de résultat, ratios financiers)
 - risques assurables / non assurables
 - modalité de financements : rétention (franchise et captive), transfert (assurance indemnitaire et paramétrique), Alternative risk transfer (hybride : solutions structurées et captives virtuelles, Transfert paramétrique) – définition et impacts financiers
- Stratégie de financement et gestion des risques
 - établir un plan spécifique de financement des risques
 - a. niveau de financement par rapport à l'appétence aux risques et à la stratégie de l'organisation
 - b. choix financier
 - modéliser son plan de financement
 - étude de cas



POINTS FORTS

Financer les risques... Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Cette formation vous permettra d'appréhender la stratégie de financement des risques et ses différentes techniques. Vous comprendrez pourquoi la stratégie financière de l'entreprise doit inclure le financement des risques dans l'analyse des grands équilibres.

Durée

1 jour – 7 heures

Niveau

Base

Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

11 mars 2025

25 septembre 2025

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours – Cas pratique

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Expert en financement des risques